



Formation AIPR

Opérateur

Objectifs

- Connaître la réglementation DT-DICT et son Guide Technique
- Acquérir les connaissances des règles à respecter lors des interventions à proximité des réseaux
- Se présenter à l'examen par QCM en vue de l'obtention de « l'Autorisation d'intervenir à Proximité des Réseaux ».



Pré-requis:

aucun pré-requis



Nombre de participants:

4 à 10 personnes



Durée:

10,5 heures



Personnes concernées:

conducteur d'engins, personnel intervenant sur chantier BTP(...)



Intervenants:

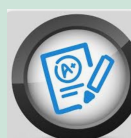
Formateur certifié en prévention des risques électrique



Méthode pédagogique:

Alternance d'exposé

Mise en situation pratique



Évaluation:

la partie théorique est validé par 1 QCM

La partie pratique est validé de façon somative au cours des exercices



Moyens pédagogiques:

- ressources multimédia
- panneau pédagogique
- kit EPI

Contenu de la Formation

Formation AIPR opérateur

Enseignement Théorique: 100%

Réglementation concernant les interventions sur le domaine public :

• Présentation de la réforme anti-endommagement

- Qu'est ce que la DT, la DICT et l'AIPR ?
- Les acteurs et leur rôle : responsable de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvres...
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Principes et points importants de la réforme :

- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Le formulaire commun DT DICT, Le récépissé commun et les délais à respecter, La déclaration conjointe DT DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire

Le guide technique de la réforme :

- Prescription du guide technique
- Généralités sur les réseaux, Les réseaux électriques, les réseaux gaz
- Le marquage-piquetage
- Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre
- Les endommagements des réseaux, comment se comporter ?
- Les opérations de localisation, Les investigations complémentaires
- Les clauses techniques et financières
- Réalisation de l'examen
- Positionnement de test d'évaluation avant entrer en formation, évaluation sur compétences acquise en sortie de formation

Attribution finale

- attestation de fin de formation.
- remise d'un livret « AIPR opérateur » à chaque stagiaire